



CEEAC

ECCAS

RAPPORT

REUNION DES MINISTRES

**ADOPTION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA
PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELABLES EN
AFRIQUE CENTRALE ET DES CONCLUSIONS DE L'ETUDE
RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE
DEDIEE AUX ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE
ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Kintélé, 03 juin 2021

I. Introduction

1. Il s'est tenu, à Kintélé (République du Congo), le 03 juin 2021, la réunion des Ministres en charge de l'Energie des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur l'adoption de la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale et des conclusions de l'étude relative à la mise en place d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale.

2. Cette réunion a eu pour objectif d'examiner et d'approuver les projets de documents relatifs à la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique Centrale, et à la mise en place d'un centre dédié aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique en Afrique centrale, élaborés par la Commission de la CEEAC avec l'appui de l'IRENA et de l'ONUDI.

3. Les documents suivants ont été examinés par les ministres :

- Le rapport des travaux des Experts ;
- La feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique centrale ;
- L'étude de faisabilité pour la création d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale ;
- La feuille de route pour l'opérationnalisation de la structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale.

4. La réunion a regroupé les Ministres en charge de l'Energie des Etats membres ci-après :

- République d'Angola ;
- République du Burundi ;
- République du Cameroun ;
- République Centrafricaine ;
- République du Congo ;
- République Gabonaise ;
- République de Guinée Equatoriale ;
- République du Rwanda ;
- République du Tchad.

5. Ont également pris part aux travaux, les organisations internationales, régionales et sous-régionales ci-après :

- Agence Internationale pour les Energies Renouvelables, IRENA ;
- Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, ONUDI ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD ;
- Bureau Sous-régionale de la Commission Economique de l'Afrique, CEA/BSR-AC ;
- Délégation de l'Union Européenne en République du Congo ;

- Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale, BDEAC ;
- Banque Mondiale ;
- Agence Française de Développement, AFD ;
- Energie des Grands Lac, EGL ;
- Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, CEMAC ;
- Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha, CICOS ;
- Centre pour les Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de la CEDEAO, CEREEC ;
- Centre régional pour les Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de la SADC, SACREEE ;
- Centre régional pour les Energies Renouvelables et Efficacité Energétique dans le monde arabe, RECREEE ;
- Pool Energétique de l'Afrique Centrale, PEAC.

II. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par six interventions :

- Le mot de bienvenu de **Madame Stella Mensah SASSOU-N'GUESSO**, Maire de la commune de Kintélé ;
- L'allocution de **Monsieur Francesco LA CAMERA**, Directeur général de l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA) ;
- L'allocution de **Monsieur Tareq EMTAIRAH**, Directeur du département de l'Energie de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ;
- L'allocution de S.E. **Monsieur Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC ;
- L'allocution de S.E. **Monsieur Honoré SAYI**, Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique de la République du Congo et ;
- Le discours d'ouverture de S.E **Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO**, Premier Ministres, Chef du Gouvernement de la République du Congo.

6. Dans son mot de bienvenu, Madame le Maire de la commune de Kintélé a souhaité la cordiale bienvenue à l'ensemble des délégués qui ont effectué le déplacement de Kintélé, dans le département du Pool de la République du Congo, pour prendre part aux travaux de cette réunion des Ministres en charge de l'énergie des Etats membres de la CEEAC. Elle a ensuite formulé le vœu que le séjour de l'ensemble des participants à cette réunion des Ministres dans la commune de Kintélé puisse être le plus agréable possible.

7. Prenant ensuite la parole, le Directeur général de l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables a rappelé qu'au cours de ces trois dernières années, elle a travaillé étroitement avec la Commission de la CEEAC pour accélérer la transition énergétique dans la région. Cette collaboration a permis qu'il soit soumis ce jour à votre approbation, la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale et la création du centre dédié aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale. Il a terminé ses propos

en assurant que l'IRENA continuera d'apporter son appui à la Commission de la CEEAC et aux Etats membres ayant adhéré à l'IRENA, à travers des programmes de renforcement des capacités, partage des connaissances, facilitation des projets et apport de l'expertise technique.

8. Le Directeur de département de l'Energie de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel a, à son tour, félicité les Experts des Etats membres de la CEEAC d'avoir, durant les deux jours de leurs travaux, validé la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale et la création du centre dédié aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale. Après avoir rappelé que la transition énergétique est un levier pour accélérer la diversification économique et les aspirations d'industrialisation de toute la région Afrique centrale, il a ensuite tenu à informer que l'ONUDI a pour mandat de conduire la mise en œuvre de la décennie du développement industriel de l'Afrique en collaboration avec d'autres partenaires. De ce fait, elle sera au côté de l'Afrique centrale dans le processus de la transition énergétique.

9. Le Président de la Commission de la CEEAC, dans son allocution, a tenu d'abord à remercier les Hautes Autorités de la République du Congo au premier rang desquelles, Son Excellence **Dénis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat et Président en exercice de la CEEAC, pour avoir accepté d'abriter ces assises ainsi que pour l'accueil chaleureux et toutes les facilités accordées aux différentes délégations présentes à ces assises. Il a ensuite rappelé la Vision des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC qui est d'assurer à l'horizon 2030, l'accès universel aux services énergétiques modernes pour les populations, en vue de l'émergence de notre région.

10. Dans son allocution de circonstance, le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique de la République du Congo, a souhaité la bienvenue aux différentes délégations venues prendre part aux travaux de la réunion ministérielle. Il a ensuite félicité les Experts des Etats membres, qui n'ont ménagé aucun effort dans la préparation des documents de travail qui seront soumis à la présente réunion des ministres des Etats membres de la CEEAC en charge de l'Energie. Après avoir lancé un vibrant appel aux partenaires au développement présents dans la salle en présentiel et par visioconférence notamment l'IRENA, l'ONUDI, le PNUD et la BAD de continuer d'apporter leurs appuis divers et variés dans le processus de mise en œuvre du Livre Blanc Energie de la CEEAC et de la CEMAC, il a terminé ses propos en souhaitant qu'au sortir de cette réunion ministérielle, qu'un jalon soit franchi dans le processus de la transition énergétique dans notre espace régional.

11. Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Congo a félicité la commission de la CEEAC pour les efforts consentis dans la mise en œuvre de la Vision des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC en vue d'assurer l'accès universel aux services énergétiques modernes à l'ensemble des populations de la sous-région et déclaré ouverts les travaux de la réunion des Ministres des Etats membres de la CEEAC sur l'adoption de la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale et des conclusions de l'étude relative à la mise en place d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale.

III. Déroulement des travaux

3.1. Mise en place du Bureau de la réunion et adoption de l'ordre du jour .

12. Après la vérification du quorum, le Bureau de la réunion a été constitué ainsi qu'il suit :

- Président : S.E **Monsieur Honoré SAYI**, Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique de la République du Congo ;
- Vice-Président : S.E. **Monsieur Herbert Gotran DJONO-AHABA**, Ministre du Développement de l'Energie et des Ressources Hydrauliques de la République Centrafricaine ;
- 1^{er} Rapporteur : S.E. **Ambassadeur Vicente MUANDA**, Ambassadeur de la République d'Angola en République du Congo ;
- 2^{ème} Rapporteur : **Monsieur Selemani KHAMISSI**, Secrétaire Permanent au Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines de la République du Burundi ;
- Le secrétariat de la réunion a été assuré par la Commission de la CEEAC.

13. L'ordre du jour a été examiné et adopté. Il se décline comme suit :

- Communication de l'IRENA sur son appui stratégique à la transition énergétique en Afrique centrale ;
- Communication de l'ONUDI sur le programme du réseau mondial des centres régionaux pour l'énergie durable ;
- Lecture du rapport des travaux des Experts ;
- Examen et adoption de la feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique centrale ;
- Examen et adoption de l'étude de faisabilité pour la création d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale ;
- Examen et adoption de la feuille de route pour l'opérationnalisation de la structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique ;
- Examen et adoption du rapport des travaux de la réunion des Ministres.

3.2. Communication de l'IRENA

14. Les Ministres ont suivi la communication de l'IRENA qui a porté sur l'appui stratégique qu'elle apporte sur la transition énergétique en Afrique centrale. Après avoir exprimé la préoccupation sur les conditionnalités de garantie de souveraineté qu'exige certains fonds administrés par l'IRENA aux fins de bénéficier des appuis financiers, les Ministres ont pris acte de la communication.

3.3. Communication de l'ONUDI

15. Les Ministres ont suivi la communication de l'ONUDI qui a présenté le programme du Réseau mondial des centres régionaux pour l'énergie durable. Ils en ont pris acte.

3.4. Lecture du rapport des travaux des Experts

16. Les Ministres ont suivi la présentation du rapport des travaux des Experts ainsi que leurs recommandations sur la création d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique et de la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale. Ils en ont pris acte.

3.5. Examen et adoption de la feuille de route pour la promotion des Energies Renouvelables en Afrique centrale

17. Les Ministres ont pris connaissance de la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale, et l'ont approuvée.

3.6. Examen et adoption de l'étude de faisabilité pour la création d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale

18. Les Ministres ont pris connaissance du rapport de l'étude de faisabilité pour la création d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale. Ils l'ont approuvé.

19. S'agissant de la question relative au choix du pays hôte devant abriter le siège du centre, la réunion des Ministres a pris connaissance de ce que la République d'Angola, la République du Cameroun et la République Démocratique de Sao Tomé et Principe ont manifesté leur intérêt pour abriter ledit centre.

20. Un tour de table a été accordé aux Etats membres ayant exprimé leur intérêt afin que ces derniers motivent leur candidature.

21. Après ce tour de table, la République du Cameroun a retiré sa candidature. La République Démocratique de Sao Tomé et Principe n'ayant pas d'une part été représentée à la session ministérielle et d'autre part, transmis à la Commission de la CEEAC la lettre officielle de candidature pour abriter le siège du CEREEAC, leur candidature n'a pu être examinée.

22. La République d'Angola a été choisie à l'unanimité comme le pays-siège du CEREEAC.

23. La réunion des Ministres a rappelé à la République d'Angola les exigences que doit remplir le pays-siège conformément à la feuille de route pour l'opérationnalisation de la structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale notamment : (i) la mise à disposition d'un bâtiment et équipements appropriés pour le siège du CEREEAC au plus tard fin octobre 2021, (ii) la signature de l'accord de siège entre la République d'Angola et la Commission de la CEEAC au plus tard fin décembre 2021.

24. Aux termes de ces échanges, les Ministres ont formulé les recommandations suivantes :

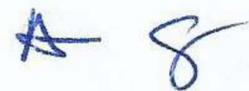
- a. **Que les partenaires au développement, plus particulièrement l'IRENA et l'ONUDI continuent d'apporter leur appui multiforme à la Commission de la CEEAC et de susciter l'implication d'autres bailleurs de fonds dans la mise en œuvre de la feuille de route pour l'opérationnalisation du CEREEAC et des actions prioritaires de la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale ;**
- b. **Que la Commission de la CEEAC et son institution spécialisée en matière d'énergie électrique, le PEAC, procèdent à la vulgarisation dans les Etats membres de la Décision N°73/CEEAC/CCEG/XVI/15 du 25 mai 2015 de la 16^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC portant approbation de l'institution d'un prélèvement PEAC et la création d'un fonds de développement du secteur électrique de l'Afrique centrale afin de l'opérationnaliser ;**
- c. **Que le CEREEAC appuie la Commission de la CEEAC dans la mise en œuvre de la feuille de route sur la promotion des énergies renouvelables et efficacité énergétique ;**
- d. **Que les Etats membres inscrivent les projets relevant du secteur énergétique dans les plans nationaux de développement afin d'accroître le budget mis à disposition pour la mise en œuvre des projets énergétiques dans nos Etats membres ;**
- e. **Que les Etats membres de la CEEAC ci-après puissent diligenter et/ou finaliser le processus de leur adhésion à l'IRENA. Il s'agit de : Burundi, Centrafrique, Congo, RDC et Guinée Equatoriale.**
- f. **Que l'IRENA puisse harmoniser avec ses institutions partenaires les conditionnalités de garantie de souveraineté exigées pour l'obtention de ses appuis ;**
- g. **Que l'ONUDI soutienne et mobilise les ressources de base auprès des partenaires au développement pour soutenir la première phase opérationnelle du CEREEAC.**

3.7. Examen et adoption de la feuille de route pour l'opérationnalisation de la structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique

25. Les Ministres ont examiné et approuvé la feuille de route pour l'opérationnalisation de la structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique.

3.8. Examen et adoption du rapport des travaux de la réunion des Ministres

26. Les Ministres ont approuvé leur rapport.



IV. CLOTURE DES TRAVAUX

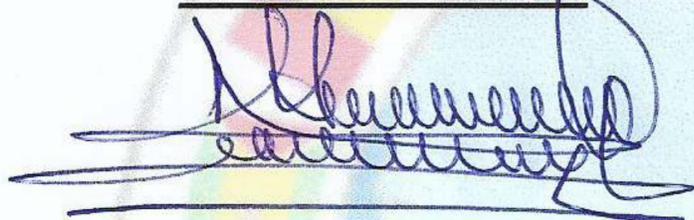
27. La Réunion des Ministres a délivré une motion de remerciement aux Partenaires Techniques et Financiers.

28. Au terme des travaux, les Ministres ont exprimé toute leur gratitude aux Autorités de la République du Congo, particulièrement à **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat et Président en Exercice de la CEEAC, pour son engagement et sa détermination dans le processus d'intégration régionale.

29. La réunion s'est achevée par le mot de clôture de Son Excellence Monsieur Honoré SAYI.

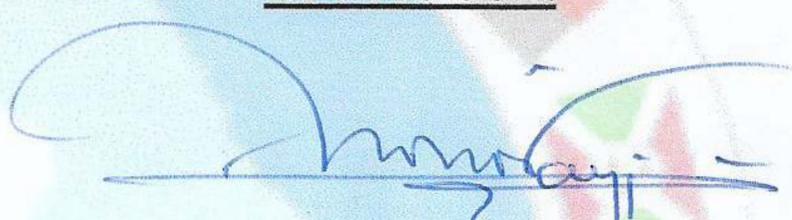
Fait à Kintélé, le 03 juin 2021

Le Vice-Président



S.E.M Herbert Gotran
DJONO-AHABA

Le Président



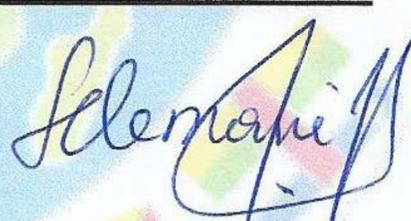
S.E.M. Honoré SAYI

Le 1^{er} Rapporteur



S.E. Amb. Vicente MUANDA

Le 2^{ème} Rapporteur



M. Selemani KHAMISSI